

LA PRESSE

IMPRIMERIE ET PUBLICATION
T. BERTHIAUME, Editeur.
557 et 559, RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL.
ABONNEMENT
Edition quotidienne..... \$0.05 par an.
Edition hebdomadaire..... \$2.50 par an.
Edition mensuelle..... \$7.50 par an.
PAYABLE D'AVANCE.
"LA PRESSE"
MONTREAL, Canada.
BOITE 1118, R.P.

CIRCULATION

Pour la semaine finissant le 7 novembre 1891:

JENNET	20,642
MARDI	20,633
MERCREDI	20,674
JEUDI	20,693
VENREDI	20,719
SABAT	22,068

Total..... 125,429

Moyenne par jour de la circulation pour la semaine finissant le 7 novembre 1891:

20,904

MONTREAL, 12 NOVEMBRE 1891

M. Taché célébrera le 23 courant le 40^e anniversaire de sa consécration épiscopale.

La récolte de coton dans les Etats du Sud ne sera pas aussi abondante cette année que l'an passé.

Une violente tempête s'est abattue sur les côtes de France hier et y a causé de grands dégâts.

Une bande de faux monnayeurs, toute composée d'Italiens vient d'être découverte à Ottawa.

Les chevaliers du travail tiennent aujourd'hui leur assemblée générale à Toronto, sous la présidence de M. Powdery.

L'explorateur Stanley, actuellement en Australie, aurait exprimé son intention de reprendre bientôt ses travaux d'exploration en Afrique.

Les autorités municipales à Toronto font faire un nouveau recensement; ce sont les hommes de police, qui agissent comme énumérateurs.

Le directeur de la ferme expérimentale d'Ottawa, M. Saunders, fait actuellement une tournée d'inspection aux Etats-Unis, au sujet de l'industrie betteravière.

La grève des soudeurs de verre en France, qui menaçait de paralyser toute une grande industrie, vient de prendre fin, grâce à l'intervention officieuse des autorités.

Le nombre des élèves inscrits dans toutes les écoles des Etats-Unis, le 1^{er} juillet 1891, était de 14,200,000. Les écoles catholiques avaient deux fois plus d'élèves que toutes les autres écoles réunies.

L'attrait qu'offre à tous les lecteurs le *Monde Illustré* de cette semaine, n'est pas moins varié, pas moins saisissant qu'à l'ordinaire.

Les gravures nombreuses sont toujours choisies avec soin et le texte qui doit en plus en plus original et fait de bien de nature à capter l'attention des moins fatigues.

Comme illustrations, mentionnons le "Monstre de Ben Memnon-Kya" première page, puis un portrait de l'annaliste canadien pour le compte de Francis Masbrou, du défunt et du nouveau roi de Wurtemberg, les ténasses de l'exposition de Chicago, etc., etc.

Causerie magnétique de Faucher de Saint-Maurice, articles de Benjamin Sulte et Philippe Gagnon, nouvelle de guerre par L. Martin, poésies d'Albert Ferland. Puis, les feuilletons, les romans, romans et jeux d'esprit.

M. Gladstone et la presse.

Il y a quelques mois, M. Gladstone comptait prononcer un discours dans un banquet politique. Les représentants des différents journaux ont été invités, mais on les a fait dîner dans une salle voisine du Grand Hall où le *Grand Old Man* devait parler.

Au dessert, on annonce à M. Gladstone que tous les reporters sont partis.

Avant dîner?

Non, après dîner. Parce qu'on les a servis dans une petite salle, — ils ont bien fait. Non, chapeau. Je pars assés. Je ne prononcerai pas de discours. Si j'avais su, je serais allé, moi aussi, dîner à la petite table, car je suis journaliste!

Et Gladstone a filé laissant tout penauds les candidats députés qui comptaient sur son éloquence pour lancer leurs candidatures.

Le changement de température qui s'opère en France depuis plusieurs années en a modifié sensiblement la faune. Ainsi depuis quelques hivernés on constate le *Petit Journal*, dans tout l'Ouest de la France, les chapeaux tuent fréquemment des cygnes, des outardes, des spatules qu'on n'y rencontrait jamais autrefois.

D'autres oiseaux au contraire nous délaissent: les huppés, les tourterelles, les hirondelles, les loirois, les traquets. Toutes ces espèces sont beaucoup moins nombreuses.

Les corbeaux d'hiver, appelés *frons* par les naturalistes, qui nous arrivent d'Allemagne au moment des neiges d'automne, c'est-à-dire en octobre, et qui s'en retournent en février, semblent ne plus redouter nos chapeaux et vouloir rester chez nous.

"Pinsiers" bandes n'ont pas quitté la Bretagne cette année et ont établi leur quartier général dans les forêts et les bois."

LES PAVAGES DES RUES

On aurait mauvaise grâce à ne pas reconnaître les améliorations considérables réalisées depuis quelques années, dans le pavage des rues de Montréal. Là où nous n'avions que d'immenses cloaques de boue, nous avons maintenant des rues à peu près convenables, dont les piétons sont satisfaits. L'entretien est donc, il est vrai, en grande partie, au souvenir qu'ils ont gardé des chemins du passé et à la comparaison qu'ils établissent mentalement.

L'entretien de nos travaux de voiries laisse toutefois considérablement à désirer. Une simple promenade faite par un jour de pluie, le long des rues nouvellement pavées, permet d'observer combien nos ingénieurs ont été peu exigeants dans la surveillance des travaux.

Partout ce ne sont que flaques d'eau, ne pouvant s'écouler faute de la pente nécessaire et rendant en certain endroits les rues presque impassables que par le passé!

Mais la critique la plus sérieuse que l'on puisse adresser au département des chemins est celle que l'on peut faire des pentes exagérées données à certaines rues, et des différences de niveau existant entre les deux côtés d'une rue. Pourquoi par exemple le trottoir ouest de la rue Saint-Laurent est-il à certaines places de 12 à 18 pouces plus élevé que le trottoir Est est un mystère qu'on pourrait difficilement expliquer.

Quant aux pentes, véritables dos d'âne des plus dangereux on, se demande, en les voyant, si la corporation s'est donnée pour mission d'apprendre aux chevaux de Montréal à imiter ceux de leurs frères qui font des tours d'adresse dans les cirques.

L'asphalte est toujours un pavage dangereux pour les chevaux, lorsque les cochers ne font pas attention à leur attelage, mais il a ceci de bon qu'il oblige les automobiles à ralentir la vitesse de leur allure et diminue par conséquent les dangers auxquels sont exposés les piétons.

Quant au pavage en bois, il n'y a aucune raison pour qu'il soit dangereux, s'il est bien posé et bien entretenu.

Pour empêcher de devenir glissant, ce n'est pas du sable qu'il faut jeter sur sa surface, mais de la pierre finement concassée, comme on le fait à Londres et à Paris. Les charges en passant sur ces pierres grossières comme du gravier, et dont les arêtes sont vives, les incrustent dans le bois, et on a par ce moyen, au bout de quelques jours une surface pierreuse et rugueuse qui donne au pied du cheval toute la sûreté nécessaire.

Nos rues ont été améliorées; il ne faudrait pas parce que ces améliorations n'ont pas été exécutées avec tout le soin et toute la science voulue, revenir au macadam, véritable peste par tous les temps et en toute saison.

LE BOODLAGE A QUEBEC

Révélation intéressante

Les paiements de M. Whelan en rapport avec la construction du palais de justice

Comment les élections provinciales ont été emportées. Ce qu'en dit M. Whelan

L'Empire d'hier nous arrive avec une colonne entière de révélation au sujet des paiements faits par M. J. P. Whelan, en rapport avec son contrat pour la construction du palais de justice à Québec. C'est une dépêche de son correspondant particulier à Montréal. En voici la traduction:

Ce matin, la *Minerve* publiait cet étonnant de sa page d'articles:

"Est-il vrai que M. J. P. Whelan a payé \$113,000 aux hommes de son parti libéral, à même son contrat du Palais de Justice à Québec?"

Cette question a été si souvent posée, toujours sans recevoir de réponse satisfaisante, que votre correspondant a été mis en campagne, déterminé à connaître la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité sur cette affaire qui intéresse et concerne non-seulement la population de notre province, mais les citoyens de toute la Péninsule. Pendant que les honorables juges forment la commission Royale étudient les scandaleux détails de la transaction du chemin de fer de la Baie des Ch. et que la majorité des électeurs se console en espérant que le pays est pour tout de bon allé jusqu'au fond de la canillerie et de la pourriture du régime Mercier-Langelier-Pacaud, l'Empire qui nous avons toujours vu à l'avant-garde, dénonçant les actes corrompus du comte palatin, l'Empire est aujourd'hui en mesure d'établir au grand jour un autre scandale, le plus honteux, peut-être, de tous les scandales qui sont venus à la connaissance du public durant les quelques années du régime national dans la province de Québec.

Ce qui suit est un état détaillé et authentique des sommes payées par M. John P. Whelan aux membres du parti de Mercier et Laurier pour des fins personnelles et politiques. Ces sommes, il va sans dire, ont été déboursées pendant que l'entrepreneur construisait l'édifice en question ou depuis que la législature a autorisé la réclamation pour travaux extras.

Honorable H. Mercier..... \$13,750

"H. Mercier et C. A. Beausoleil, M. P..... 23,500

Honorable H. Mercier et Ernest Pacaud..... 17,000

Achille Carrier, M. P., ex Gaspé..... 2,500

Honorable C. Langelier..... 2,500

Honorable P. Garneau et autres..... 4,950

Honorable A. Turcotte, ex Procureur Général..... 2,650

Bureau légal de M. Préfontaine, M. P., dont l'honorable M. Hobbins a fait partie..... 18,500

Honorable Jas. McShane, maire de Montréal..... 7,100

Divers libéraux..... 5,000

Elections fédérales (1887)..... 14,500

Grand total..... \$113,000

On voit maintenant que Pacaud avait un précédent à consulter

quant, de concert avec ses collègues, les ministres de Québec, il a systématiquement pillé la caisse provinciale pour aider Laurier au cours des élections de 1891: une opération également audacieuse et criminelle ayant été menée à bonne fin en 1887.

Afin d'éviter toute occasion d'erreur sur ce sujet, l'Empire ajoute les détails suivants:

Payé à Perreault..... \$ 5,000

"Matthew Hearn, candidat dans Québec-Ouest..... 1,000

Payé à H. J. Cloran, Montréal-Centre..... 3,600

Payé à Mercier (par D. J. McShane) au sénateur Pelletier..... 2,500

Formant un total de..... \$14,600

M. Whelan pour combattre les candidats de Laurier et de Rié en 1887. Les renseignements parfaitement authentiques que possède le correspondant de l'Empire nous font voir que la somme de \$8,000 qui apparaît sur la première des listes publiées ci-dessus, a été distribuée au menu fretin du parti, qui tout au moins cette somme a servi à lui aider personnellement et politiquement. Les noms sont, d'ailleurs, à la disposition de tout le monde d'être obtenus à une minute d'avis. On peut, cependant, dire sans tarder que \$2,500 ont servi à assurer l'élection de M. Chas. Champagne, dans Hochelaga, et que \$600 ont été données à M. F. X. Lemieux candidat à Lévis.

La seconde des listes du correspondant de l'Empire a consisté à interviewer M. J. P. Whelan lui-même. Il était difficile d'imaginer un homme plus surpris que le célèbre entrepreneur quand il a vu les chiffres précédents égaux sous ses yeux, quand il s'est entendu demander s'ils étaient corrects et s'il voulait donner des renseignements additionnels.

"Oh, sous le ciel a-t-on pu mettre la main sur tout ceci!" s'est-il écrié d'abord quand il fut suffisamment revenu de sa stupeur pour parler. Puis, voyant qu'il lui était impossible d'en sortir, il a consenti à se laisser interviewer et le dialogue suivant s'est établi.

— Les chiffres que je viens de vous montrer sont-ils corrects?

— Oui, je suis peiné d'avoir à avouer qu'ils sont substantiellement corrects.

— A propos de fortes sommes, telles que \$13,750 pour l'honorable M. Mercier, \$23,500 pour le même et son associé légal, M. Beausoleil, M. P., et \$16,000 à Mercier et Pacaud, est-il possible que vous ayez donné autant d'argent à ces hommes?

— Ce n'est, hélas! que trop vrai. Cet argent a-t-il servi à faire les élections?

— Oui, et aussi à des fins personnelles. Quelle compensation pouvait-on supposer vous voir recevoir de Pacaud, Beausoleil, Charles Langelier et Carrier?

— Ils agissaient tous comme agents pour m'aider, auprès du gouvernement — Langelier, dans le temps, n'était pas ministre.

— Parlez-moi maintenant, M. Whelan, de cette somme de \$7,100 que vous passez pour avoir donnée à l'honorable James McShane. Vous n'ignorez pas que notre immuable maire, à un jour, appelé sir Charles Tupper un voleur de grand chemin, et votre réponse ne peut manquer d'exciter un intérêt tout spécial parmi la population de Montréal.

— Bien, cette somme a été payée pour des fins d'élection, partie à lui personnellement, partie à son ordre.

En toute justice pour M. McShane, bien que cet homme ne mette pas l'ex-ministre des travaux publics sous un meilleur jour aux yeux du pays, le correspondant de l'Empire doit dire que \$3,600 de la somme mentionnée ont été payés à M. Mercier lui-même dans les bureaux du gouvernement rue Saint-Gabriel. Tout de même, M. McShane connaissait la transaction sur le long et le large.

— N'est-ce pas un fait avéré, M. Whelan, que M. McShane, quand il était ministre des travaux publics, vous a demandé de souscrire \$20,000 au fonds électoral dont il devait être le dispensateur, vous donnant à entendre qu'une réclamation pendante que vous aviez contre le gouvernement Ross-Tailleur serait réglée?

— Oui, c'est vrai et quand je refusai, il me dit: "Whelan, tu regretteras cela, la moitié de cette somme sera destinée à Mercier." Je répondis que si Mercier avait besoin d'argent il pouvait m'en demander lui-même, que nous n'étions pas étrangers l'un à l'autre et que, d'ailleurs, il m'en avait souvent demandé dans le passé.

— N'avez-vous plus entendu parler de cette affaire?

— Non, McShane et ses amis de Montréal m'ont souvent reproché mon refus de donner les \$20,000, et le premier ministre Mercier, qui apparemment ne croyait pas que McShane n'avait pas reçu le mandat, me demanda par la suite si j'avais donné cette somme, ou une partie, à McShane.

— Nous allons parler maintenant de ces \$14,500 que la clique paraît vous avoir extorqués pour faire les élections fédérales de 1887. Soyons donc assez bon de jeter un peu de lumière sur cet item de \$5,000 pour Perreault, et me dire quel peut bien être le rôle de Perreault?

— Louis Perreault, l'imprimeur à qui j'ai donné mon billet pour \$5,000, toujours pour des fins d'élections. Un autre entrepreneur bien connu avait consenti à m'acheter une partie, mais finalement il s'y refusa, et quand le billet devint dû, j'eus à le payer, et je dois ajouter que je le payai d'après les instructions de M. Mercier. Celui-ci entendit dire, un jour, qu'un certain billet n'avait pas été payé et tenant pour certain qu'il s'agissait là de l'affaire Perreault, il vint me voir quand j'étais chez moi à Québec. C'est alors que je lui répliquai: "M. Mercier, vous êtes dans l'erreur, le billet de Perreault est chose réglée, et celui qui reste impayé en est un de \$2,500 destiné à assurer l'élection de Rié, mais nous sommes maintenant grands amis et j'ai l'intention de rester ainsi."

— A-t-il quelque chose de particulier dans le paiement des \$3,600 pour Montréal Centre?

— Non, excepté que je n'ai jamais vu un si grand remuement pour avoir aidé à combattre mon vieil ami Curran qui, Dieu merci! nous gratifia d'une magistrature défective, je me suis querellé avec lui au sujet de Rié, mais nous sommes maintenant grands amis et j'ai l'intention de rester ainsi.

Continuant l'entretien, M. Whelan dit que la première somme de \$2,500 sur la liste des dépenses d'élections fédérales consistait en un billet souscrit par D. Ford à M. Mercier,

endossé par les honorables MM. Mercier, Sheehy et Garneau, es-

comptés par un marchand de chaussures bien connu de Québec et payé par M. Whelan à la banque nationale.

— Et la seconde somme de \$2,500?

— C'est de l'argent comptant donné au sénateur Pelletier en deux sommes: \$1,500 et \$1,000 respectivement.

— Pouvez-vous me dire quelles élections se firent quand M. McShane mit la main sur les magots dont nous parlons tantôt?

— Je crois qu'une partie de ce magot fut dépensée dans les élections partielles des comtés de Laprairie et d'Ottawa.

— Maintenant, M. Whelan, je vais vous poser une question d'une nature excessivement délicate. Bien que vous soyez d'origine irlandaise vous avez très développé chez vous le flair de l'économiste. Dites-moi, vous attendiez-vous à voir le gouvernement R-ss perdre le pouvoir?

— Oui, je ne m'attendais à rien moins, mais où voulez-vous en venir?

— N'est-ce pas un fait avéré qu'en août 1886, en présence de deux autres personnes, M. Mercier vous a promis de régler votre réclamation à son arrivée au pouvoir et que, là et alors, il vous demanda une certaine somme que lui personnellement remporter les élections?

— Oui, il a fait cela et un marché fut conclu, mais je refuse de vous en révéler la nature."

Nos affaires ont pris un développement sans précédent

Nous allons dépasser de beaucoup cette année le chiffre ordinaire de nos affaires. D'autant, car nous pouvons à peine faire face à toutes les demandes du public, tout le monde veut profiter de notre magnifique choix de notre grand assortiment de fourrures, de nos riches articles en pelletterie et surtout de nos pratiques Chas. Desjardins et Cie, 1537 Ste-Catherine. 9 p. 12, 13

— P. H. Gagnon, photographe, 1511, Ste Catherine. Ouvrage garanti et des prix modérés. 3-j n o

— Ne pas oublier que l'on vend des huîtres fraîches tous les jours à l'hôtel de Normandie. — A. DUPONT-ROUZE, 64 rue St-Gabriel. 201-maj s-jno

Les hommes croient aussi souvent que s'ils sont heureux, il n'en est pas de même pour les femmes qui, elles, sont obligées de rester à la maison. Les femmes endurent beaucoup, en silence. Elles étaient chargées de laver et d'écarter les brûlures causées par la soif ou les poisons à leur lavage. Elles se lavaient les mains, les bras et le visage avec la lessive Phenix, et il n'y a presque pas de lésions à faire, cette poudre est si efficace, bien qu'elle rende les vieilles robes comme neuves.

ARRETEZ CETTE TOUX CHRONIQUE!

C'est elle qui détermine en Phtisie Pulmonaire, Pour les Affections Respiratoires, Catarrhe, Asthme et Maladies Similaires il n'y a que

L'EMULSION

d'Huile de Foie de Morue de SCOTT

AUX HYPOPHOSPHITES de Chaux et de Soude QUI PEUVENT OPERER UNE GUERISON.

Supérieure à toutes les autres émulsions en qualité régénératrice, son goût est très agréable.

L'EMULSION SCOTT se vend partout sous son emballage soigné. Se méfier des imitations. Prix, 50 cts. et \$1.00.

FAITES VOS EMPLETTES

MAINTENANT POUR NOEL ET L'HIVER

Tous nos effets sont les mieux choisis, le plus beau et le moins cher. Bon tissu à 10 cts. de valeur, en bottes d'à peu près 20 livres. 30 cts. la livre. Bon tissu à 10 cts. de valeur, en bottes d'à peu près 20 livres. 30 cts. la livre.

FRASER, VIGER & CIE.

195 Petites Caisse de Thé

(plus de 1500 livres)

De première qualité pour déjeuner. Nous venons de les acheter afin de conserver la meilleure réputation que nous avons de fournir les agents pour déjeuner à 35c. Nous sommes heureux de les offrir pour notre commerce des fêtes.

TOUS les effets sont le mieux choisis, le plus beau et le moins cher. Bon tissu à 10 cts. de valeur, en bottes d'à peu près 20 livres. 30 cts. la livre. Bon tissu à 10 cts. de valeur, en bottes d'à peu près 20 livres. 30 cts. la livre.

FRASER, VIGER & CIE.

Filière d'Islande

Morceaux de Filière, Islande, espagnole, française de St. Pierre, etc., etc. Toutes marchandises fraîches venant d'être reçues.

FRASER, VIGER & CIE.

Nouvelles Marchandises Fraîches

Arrivent tous les jours à l'entrepôt. Bon.

Cédrat en paquet. Citrus de l'Inde, le plus de 2 lbs. 1/2 de la Caroline, la plus belle qualité. Fines "Exposées Lima de Californie". Tranches de citron en paquet. Siphon de Weber en boîtes. Bon tissu à 10 cts. de valeur, en bottes d'à peu près 20 livres. 30 cts. la livre. Bon tissu à 10 cts. de valeur, en bottes d'à peu près 20 livres. 30 cts. la livre.

FRASER, VIGER & CIE.

Blé d'Inde Sucré à la crème

Ce dessert de 1891. Les meilleures conserves du Maine. Blé d'Inde sucré à la crème de Weber. Se trouve à la crème sucrée de Lima, de Weber.

Blé d'Inde sucré à la crème. Pour préparer pour la table. Ajoutez un morceau de beurre de la grosseur d'un œuf et une cuillerée de lait, chauffez, pour le sucre et le lait. Demandez le Blé d'Inde sucré à la crème de Weber et les fèves de Lima de Weber préparées à la crème.

FRASER, VIGER & CIE.

199 rue St-Jacques

BANQUE D'HOCHELAGA — Dividende. Nos 31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-

EXTRA

AVIS AUX ANNONCEURS

Les annonces pour le numéro du samedi seront reçues jusqu'à 6 heures p.m. le vendredi.

Nous ne pouvons garantir l'insertion, dans ce numéro, des annonces qui seront apportées le samedi matin.

LES ETUDIANTS!

Première échauffourée avec la police

Ln visite à l'Oratoire

L'ex-prêtre Grégoire sifflé pendant sa harangue

Promenade sur la rue

Deux étudiants arrêtés et admis à caution

La première échauffourée des étudiants avec la police a mis hier soir neuf heures, une certaine animation dans le quartier St-Laurent. Un nommé Grégoire avait fait publier dans le *Windsor* une annonce portant le titre: "Un ex-prêtre" convoquant "cordialement" le public français à aller l'entendre donner "ses sermons" pour avoir abandonné l'église catholique romaine. Cet apôtre s'intitule "Le Révé. N. Grégoire, ex-prêtre de St Jean, P. Q."

Un certain groupe de prosélytes se rendirent donc à l'église baptiste française, l'Oratoire, sur la rue Rance, près de la rue St-Catherine.

Attirés par cette annonce alléchante, les étudiants qui n'ont pas tort de vouloir entendre les prédicateurs extraordinaires, se rendirent au nombre de deux cent cinquante à l'Oratoire, pour y recueillir les sages paroles qui tombèrent des lèvres évangéliques du révérend Grégoire.

Le cantique d'ouverture venait d'être bombardé vers le ciel, et l'orateur au jour avait laissé tomber son texte sur ses auditeurs, lorsque la jeunesse étudiante vint grossir le petit auditoire de Grégoire.

Ce dernier enchanter de voir accourir ces recrues, avides de goûter la divine évangile, ne dissimula pas sa profonde satisfaction de l'apparition des nouveaux arrivants. Mais il avait probablement compté sans la liberté d'appréciation que s'attribue un "public libre", de manifester son approbation ou sa désapprobation, dans toutes les assemblées publiques.

Il tomba à bras armés sur le sermon de la Pentecôte dénonçant la confession, mit les confessionnaux en pièces. Qu'aurait-il dit si son auditoire n'était pas composé de disciples de la dite confession, réunion, meeting ou assemblée, etc., avait été en applaudissements frénétiques, en hurlements et si les 250 étudiants n'avaient été en chœur: "Bravo! bravo! Vive Grégoire!"

L'ex-prêtre se serait épanoui de béatitude et n'aurait certainement pas tenu compte de la bruyante manifestation.

Mais ce fut tout le contraire. Il ne fut pas acclamé, il fut sifflé. Il n'entendit pas de braves, mais des clameurs de mains ironiques.

Les étudiants invités par lui-même, n'approuveront pas ses remarques et comme on dit, virent de près, ils n'ont pas de porte de derrière et manifestèrent bruyamment leur dégoût.

La manifestation ne fut plus considérée comme l'œuvre d'un disciple de l'arrache au charme de la parole du maître pour aller crier au poste de police No 5 que l'Oratoire présentait le spectacle de l'enfer depuis l'arrivée de Grégoire.

Le sergent Loyer dépêcha immédiatement ses cinq hommes de réserve sous la conduite du sergent Courtois vers le théâtre des prétendus désordres. L'Oratoire fut envahi par No 4 et 10, demandant du secours.

A l'arrivée de la police, au grand ébahissement du sergent, les étudiants, après avoir sifflé quelques remarques provocantes du prédicateur, écoutèrent comme de bons enfants.

Les constables se postèrent près de la porte, assez rapprochés pour être touchés par la pluie de grâces qui inondait l'enceinte sacrée.

Quand des hommes de police, sous conduite du sergent Courtois, se présentèrent à la porte de derrière et se firent en ordre de bataille à la porte de l'église.

Vers la fin du sermon, les étudiants sortirent de l'église. L'un d'eux avait par accident ou malice, ou ignorance, échappé sur la planche une fiole d'hydrogène sulfuré. La fiole se brisa. L'immense odeur de soufre ne put concevoir comment on ne se précipita pas vers la porte de derrière.

Le sergent Loyer et ses hommes de réserve sous la conduite du sergent Courtois vers le théâtre des prétendus désordres. L'Oratoire fut envahi par No 4 et 10, demandant du secours.

A l'arrivée de la police, au grand ébahissement du sergent, les étudiants, après avoir sifflé quelques remarques provocantes du prédicateur, écoutèrent comme de bons enfants.

Les constables se postèrent près de la porte, assez rapprochés pour être touchés par la pluie de grâces qui inondait l'enceinte sacrée.

Quand des hommes de police, sous conduite du sergent Courtois, se présentèrent à la porte de derrière et se firent en ordre de bataille à la porte de l'église.

Vers la fin du sermon, les étudiants sortirent de l'église. L'un d'eux avait par accident ou malice, ou ignorance, échappé sur la planche une fiole d'hydrogène sulfuré. La fiole se brisa. L'immense odeur de soufre ne put concevoir comment on ne se précipita pas vers la porte de derrière.

Le sergent Loyer et ses hommes de réserve sous la conduite du sergent Courtois vers le théâtre des prétendus désordres. L'Oratoire fut envahi par No 4 et 10, demandant du secours.

A l'arrivée de la police, au grand ébahissement du sergent, les étudiants, après avoir sifflé quelques remarques provocantes du prédicateur, écoutèrent comme de bons enfants.

LE BANQUET DE BOSTON

M. Laurier force M. Mercier à rester à Québec

Il n'était bruit aujourd'hui dans les cercles libéraux que d'une lettre écrite par le honorable M. Laurier au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Les rangs se reformèrent et la procession revint vers la rue Saint-Laurent.

Quelques-uns des processionnistes ont alors, par un mouvement de révolte, commencé à se disperser. Les rangs se reformèrent et la procession revint vers la rue Saint-Laurent.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

L'EAU BASSE

Entravée la navigation

L'eau a tombé à un niveau si bas dans le canal de Boucherville que le vapeur *Heckel* est dans l'impossibilité de faire son voyage de 7 heures p.m.

Le vapeur *Trois-Pistons* accoste avec des difficultés, quoiqu'il y ait à peine cinq pieds d'eau. Il lui arrive quelquefois de s'échouer, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

C'est à ce moment que la première arrestation a été faite.

Un jeune étudiant nommé Arthur Côté n'ayant pas dit la parole, vint à l'obélisque des constables Laquet et Carroll, qui lui demandèrent de passer son chemin, à été conduit au poste de police.

Le chef de police a dit au premier ministre de Québec, suggérant à ce dernier de ne pas se montrer au banquet de Boston.

Le sergent Loyer, accompagné des hommes du No 6, s'occupait dans l'Oratoire, à empêcher de passer la foule qui débouchait au coin de la rue St-Catherine.

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL

La convention à Québec

Amendements adoptés et rejetés

Une autre victoire pour Powderley

TOLEDO, 12.—A la convention des chevaliers du travail, hier, l'amendement suivant à la section 135 de la constitution a été adopté:

"Tout membre de l'Ordre qui recevra une carte de voyage devra remettre la carte à l'assemblée locale qui la lui aura donnée, aussitôt que la date pour laquelle elle a été émise sera expirée."

L'amendement suivant à la section 13, article 4 a été rejeté:

"Tous les officiers généraux seront élus pour un terme de deux ans, mais aucun officier général ne pourra être réélu pour plus de deux termes consécutifs."

L'amendement suivant au 12ème article a été amendé à l'incrimination:

"Et tous les enfants au-dessus de 7 ans et au-dessous de 15 ans seront forcés de fréquenter une maison d'éducation quelconque, pendant au moins dix mois de l'année ou pendant toute époque de l'année où elle maison d'éducation sera ouverte."

L'amendement ayant pour but de faire choisir le bureau exécutif général par l'assemblée générale et non par le Maître Ouvrier a été rejeté.

On a adopté une résolution obligeant les secrétaires des assemblées locales de district, d'état et nationales, à rendre compte des ports des secrétaires locaux, quant au nombre des membres, le montant des taxes et contributions par copier.

M. Powderley dans son discours annuel, a dit qu'il était heureux de voir les progrès faits par l'Ordre de la fondation.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

Il a dit que le système adopté dans les villes, districts et Etats pour un candidat qui saurait défendre leurs droits à la législature, était le meilleur.

LA REVOLUTION AU BREZIL

Envoi dans l'Uruguay

Troupes massées sur la frontière

Formation d'un parti national

NEW-YORK, 12.—Une dépêche de Valparaiso au *Herald* dit qu'un grand nombre de membres du Congrès d'aujourd'hui ont cherché à l'extérieur de la capitale, au sujet des négociations entamées par les chefs irlandais à Buenos Aires, au commencement de l'année actuelle, lorsque les premières dissensions ont eu lieu dans les rangs des nationalistes irlandais. Comme preuve de ses affirmations, M. Harrington a cité une lettre écrite par M. Farnell et expédiée à M. O'Brien au mois de janvier, lui suggérant de faire obtenir par Justin McCarthy l'assurance que le parti Gladstonien continuerait à agir de bonne foi avec les partisans du Home rule.

M. Farnell a alors déclaré qu'il abandonnerait la résidence en faveur de M. O'Brien, mais à condition que ce dernier accepterait. M. O'Brien a alors écrit une lettre annonçant qu'il accepterait la proposition de chef à condition qu'il serait élu sans qu'on fasse des assemblées publiques.

M. O'Brien a dit qu'il irait voir avoir une entrevue avec les M. Gladstone et M. Farnell, mais à condition que le chef des libéraux quelle serait la conduite future du parti libéral au sujet des questions agraires et judiciaires. Si les réponses de M. Gladstone n'étaient pas satisfaisantes, M. O'Brien devait donner sa démission comme chef en faveur de M. Farnell et se retirer de la vie publique.

M. O'Brien a déclaré, à maintes reprises, qu'il resterait en Irlande, mais qu'il ne pouvait pas le faire à cause de la rupture des négociations Farnell a écrit à O'Brien le félicitant de sa conduite et lui disant qu'il avait agi en vrai patriote.

M. Harrington en terminant, a dit que la conduite de Farnell envers O'Brien était mal placée. Farnell et O'Brien étaient d'accord pour demander l'appui des libéraux. Tous deux ont été d'accord pour dire que les promesses des libéraux n'étaient pas suffisantes et que les assurances offertes devaient être annulées, mais les libéraux savaient qu'ils pouvaient compter sur O'Brien et ont refusé de les annuler.

M. Farnell a télégraphié de Buenos Aires à M. O'Brien qu'il était prêt à avoir une entrevue avec les M. Gladstone et M. Farnell, mais à condition que le chef des libéraux quelle serait la conduite future du parti libéral au sujet des questions agraires et judiciaires. Si les réponses de M. Gladstone n'étaient pas satisfaisantes, M. O'Brien devait donner sa démission comme chef en faveur de M. Farnell et se retirer de la vie publique.

M. O'Brien a déclaré, à maintes reprises, qu'il resterait en Irlande, mais qu'il ne pouvait pas le faire à cause de la rupture des négociations Farnell a écrit à O'Brien le félicitant de sa conduite et lui disant qu'il avait agi en vrai patriote.

M. Harrington en terminant, a dit que la conduite de Farnell envers O'Brien était mal placée. Farnell et O'Brien étaient d'accord pour demander l'appui des libéraux. Tous deux ont été d'accord pour dire que les promesses des libéraux n'étaient pas suffisantes et que les assurances offertes devaient être annulées, mais les libéraux savaient qu'ils pouvaient compter sur O'Brien et ont refusé de les annuler.

M. Farnell a télégraphié de Buenos Aires à M. O'Brien qu'il était prêt à avoir une entrevue avec les M. Gladstone et M. Farnell, mais à condition que le chef des libéraux quelle serait la conduite future du parti libéral au sujet des questions agraires et judiciaires. Si les réponses de M. Gladstone n'étaient pas satisfaisantes, M. O'Brien devait donner sa démission comme chef en faveur de M. Farnell et se retirer de la vie publique.

M. O'Brien a déclaré, à maintes reprises, qu'il resterait en Irlande, mais qu'il ne pouvait pas le faire à cause de la rupture des négociations Farnell a écrit à O'Brien le félicitant de sa conduite et lui disant qu'il avait agi en vrai patriote.

M. Harrington en terminant, a dit que la conduite de Farnell envers O'Brien était mal placée. Farnell et O'Brien étaient d'accord pour demander l'appui des libéraux. Tous deux ont été d'accord pour dire que les promesses des libéraux n'étaient pas suffisantes et que les assurances offertes devaient être annulées, mais les libéraux savaient qu'ils pouvaient compter sur O'Brien et ont refusé de les annuler.

M. Farnell a télégraphié de Buenos Aires à M. O'Brien qu'il était prêt à avoir une entrevue avec les M. Gladstone et M. Farnell, mais à condition que le chef des libéraux quelle serait la conduite future du parti libéral au sujet des questions agraires et judiciaires. Si les réponses de M. Gladstone n'étaient pas satisfaisantes, M. O'Brien devait donner sa démission comme chef en faveur de M. Farnell et se retirer de la vie publique.

M. O'Brien a déclaré, à maintes reprises, qu'il resterait en Irlande, mais qu'il ne pouvait pas le faire à cause de la rupture des négociations Farnell a écrit à O'Brien le félicitant de sa conduite et lui disant qu'il avait agi en vrai patriote.

M. Harrington en terminant, a dit que la conduite de Farnell envers O'Brien était mal placée. Farnell et O'Brien étaient d'accord pour demander l'appui des libéraux. Tous deux ont été d'accord pour dire que les promesses des libéraux n'étaient pas suffisantes et que les assurances offertes devaient être annulées, mais les libéraux savaient qu'ils pouvaient compter sur O'Brien et ont refusé de les annuler.

M. Farnell a télégraphié de Buenos Aires à M. O'Brien qu'il était prêt à avoir une entrevue avec les M. Gladstone et M. Farnell, mais à condition que le chef des libéraux quelle serait la conduite future du parti libéral au sujet des questions agraires et judiciaires. Si les réponses de M. Gladstone n'étaient pas satisfaisantes, M. O'Brien devait donner sa démission comme chef en faveur de M. Farnell et se retirer de la vie publique.

M. O'Brien a déclaré, à maintes reprises, qu'il resterait en Irlande, mais qu'il ne pouvait pas le faire à cause de la rupture des négociations Farnell a écrit à O'Brien le félicitant de sa conduite et lui disant qu'il avait agi en vrai patriote.

M. Harrington en terminant, a dit que la conduite de Farnell envers O'Brien était mal placée. Farnell et O'Brien étaient d'accord pour demander l'appui des libéraux. Tous deux ont été d'accord pour dire que les promesses des libéraux n'étaient pas suffisantes et que les assurances offertes devaient être annulées, mais les libéraux savaient qu'ils pouvaient compter sur O'Brien et ont refusé de les annuler.

M. Farnell a télégraphié de Buenos Aires à M. O'Brien qu'il était prêt à avoir une entrevue avec les M. Gladstone et M. Farnell, mais à condition que le chef des libéraux quelle serait la conduite future du parti libéral au sujet des questions agraires et judiciaires. Si les réponses de M. Gladstone n'étaient pas satisfaisantes, M. O'Brien devait donner sa démission comme chef en faveur de M. Farnell et se retirer de la vie publique.

M. O'Brien a déclaré, à maintes reprises, qu'il resterait en Irlande, mais qu'il ne pouvait pas le faire à cause de la rupture des négociations Farnell a écrit à O'Brien le félicitant de sa conduite et lui disant qu'il avait agi en vrai patriote.

M. Harrington en terminant, a dit que la conduite de Farnell envers O'Brien était mal placée. Farnell et O'Brien étaient d'accord pour demander l'appui des libéraux. Tous deux ont été d'accord pour dire que les promesses des libéraux n'étaient pas suffisantes et que les assurances offertes devaient être annulées, mais les libéraux savaient qu'ils pouvaient compter sur O'Brien et ont refusé de les annuler.

M. Farnell a télégraphié de Buenos Aires à M. O'Brien qu'il était prêt à avoir une entrevue avec les M. Gladstone et M. Farnell, mais à condition que le chef des libéraux quelle serait la conduite future du parti libéral au sujet des questions agraires et judiciaires. Si les réponses de M. Gladstone n'étaient pas satisfaisantes, M. O'Brien devait donner sa démission comme chef en faveur de M. Farnell et se retirer de la vie publique.

M. O'Brien a déclaré, à maintes reprises,